

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

<b>Date</b>	12 juin 2023
<b>Heure</b>	20h
<b>Lieu</b>	Salle communale
<b>Présidence</b>	M. Nicolas Berset, Syndic
<b>Procès-verbal</b>	Mme Valérie Kolly, secrétaire
<b>Excusés</b>	Mmes & MM : Sylvie Jutzet, Jacques Spicher, Robert et Huguette Derwey, Jessica Pereira, Mario Bugnon, Georges et Oliver Richani, Patrick Barbey, Anita Jenny, Laurent Tinguely

### Préambule

Monsieur le Syndic ouvre l'Assemblée à 20h. Il souhaite la bienvenue à l'assistance et remercie les participants de s'être déplacés.

M. Berset relève que la convocation a paru dans la Feuille Officielle du canton de Fribourg no 22 du 2 juin 2023, page no 960 ; elle a également été publiée sur le site internet de la commune et affichée au pilier public. De plus, une invitation personnelle a été adressée à tous les citoyens.

M. Berset donne lecture de la liste des personnes qui se sont excusées.

### Nomination des scrutateurs

La rangée de gauche est attribuée à Mme Fabienne Jenny; celle de droite ainsi que la table du Conseil à M. William Schornoz . Les scrutateurs prennent note que la soussignée ne possède pas le droit de vote.

Nombre de citoyens actifs 32

**Majorité 17**

Tractanda

1. Approbation du procès – verbal de l'Assemblée du 19 décembre 2022
2. Comptes 2022
3. Budget d'investissement 2023, demande de crédit
4. Election d'un/e membre pour la commission des naturalisations
5. ~~Modification des statuts de l'association du CO~~
6. Divers / Informations

M. Berset propose à l'Assemblée de biffer le point no 5 « Modification des statuts de l'association du CO ». Ces modifications doivent être ratifiées par les  $\frac{3}{4}$  des communes membres, représentant le  $\frac{3}{4}$  de la population du district. La plupart des communes ayant refusé ces changements, ceux-ci n'entreront, de toute façon, pas en vigueur.

Acceptez-vous de supprimer le point no 5 « Modification des statuts de l'association du CO » ?

**Pour à l'unanimité**

Contre -

Abstention -

Aucune autre remarque concernant le tractanda ou la convocation ; l'Assemblée est apte à délibérer.

## 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée 19 décembre 2022

Le PV n'est pas lu ; il est directement soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée du 19 décembre 2022 ?

Pour à l'unanimité

Contre -

Abstention -

## 2. Comptes 2022

### 2.1 Présentation générale du compte de résultat

M. le Syndic rappelle que le budget avait été établi sur la base de 259 habitants (concerne certaines charges liées) et un impôt de 0.55 ct.

Comptes (par départements)	Compte 2022		Budget 2022		Compte 2021	
	Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE Solde	190'704.30	8'067.10 182'637.20	206'880	1'400 205'480	181'958.43	616.00 181'342.43
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE Solde	38'251.90	5'163.35 33'088.55	27'460	6'700 20'760	24'805.60	5'345.90 19'459.70
2 FORMATION Solde	383'054.30	340.00 382'714.30	386'460	386'460	382'758.85	240.00 382'518.85
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS Solde	14'221.50	14'221.50	21'740	21'740	13'564.45	13'564.45
4 SANTÉ Solde	106'616.60	1'013.80 105'602.80	111'190	2'700 108'490	108'085.65	2'102.50 105'983.15
5 PRÉVOYANCE SOCIALE Solde	115'100.57	581.30 114'519.27	145'280	600 144'680	133'400.34	586.90 132'813.44
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS Solde	140'295.05	10'538.30 129'756.75	126'390	2'000 124'390	134'869.91	554.90 134'315.01
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE Solde	149'230.30	120'543.75 28'686.55	160'320	121'610 38'710	151'456.25	63'933.25 87'523.00
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE Solde	4'599.15	4'599.15	4'610	4'610	5'254.90	5'254.90
9 FINANCES ET IMPÔTS Solde	203'155.92 1'221'252.47	1'424'408.39	65'410 993'180	1'058'590	197'572.95 999'052.24	1'196'625.19
Charges totales	1'345'229.59		1'255'740		1'333'727.33	
Revenus totales		1'570'655.99		1'193'600		1'270'004.64
Excédent de dépenses				62'140		63'722.69
Excédent de revenus	225'426.40					

Il passe en revue chaque chapitre et détaille les principales positions qui s'écartent sensiblement du budget ou les points les plus importants.

### Chapitre 0 Administration générale

Aucune perte effective sur les créances ; honoraires d'avocat en hausse, en partie compensés par l'issue favorable d'un arrêté du Tribunal fédéral ; la location des places de parc ne figurait pas au

budget ; coûts en hausse pour la maintenance informatique : plusieurs dépannages ont été nécessaires.

#### *Chapitre 1 Ordre et sécurité publique*

Amortissement total du tonne-pompe (CHF 14 597.--) car il a été cédé au Réseau Santé Sarine dans le cadre de la nouvelle loi sur la protection incendie.

#### *Chapitre 2 Formation*

Augmentation des coûts concernant les transports scolaires, suite à de mauvaises informations reçues au moment de l'établissement du budget.

#### *Chapitre 3 Culture, sport et loisirs*

Nouvelle convention signée avec les remontées mécaniques de la Berra (CHF 1 295.--, soit CHF 5.-- par habitant) - en contrepartie de la gratuité pour les enfants dans le cadre scolaire.

Subvention pour les abonnements de la piscine de Marly (CHF 500.--). Les frais d'exploitation de la piscine sont plus bas que prévu car l'ouverture a eu lieu en cours d'année.

#### *Chapitre 4 Santé*

Les remarques portent sur les coûts qui sont en baisse pour ce dicastère.

#### *Chapitre 5 Prévoyance sociale*

Là encore, les explications portent sur une baisse de certaines charges.

#### *Chapitre 6 Trafic et communications*

Augmentation des coûts pour le service hivernal ; liés à la météo. Engagement d'une entreprise pour le nettoyage du réseau routier suite à un fort orage de grêle. Amortissement total de l'ancien véhicule de la voirie (CHF 28 750.--) suite à son remplacement par un véhicule neuf ; en partie compensé par la reprise du véhicule pour CHF 10 000.--.

#### *Chapitre 7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire*

Les comptes concernant les eaux usées et l'eau potable doivent être équilibrés, d'où certain prélèvement sur les réserves à l'équilibre du compte, après avoir passé les écritures concernant le maintien de la valeur des installations.

#### *Chapitre 8 Economie publique*

Pas de commentaire particulier.

#### *Chapitre 9 Finances et impôts*

Perte effective sur les créances de CHF 4 950.--. Augmentation des revenus d'impôts ordinaires des personnes physiques de CHF 293 000.-- grâce à des rattrapages d'impôts sur les années antérieures. Augmentation de l'impôt sur les prestations en capital (CHF 108 000.--) tout comme l'impôt sur les successions et les donations (CHF 73 381.30) idem pour l'impôt sur les mutations immobilières (CHF 4 000.--). Les titres du patrimoine financiers sont réévalués chaque année ; ce qui représente une diminution de CHF 171 260.-- pour 2022. Cette perte n'est pas effective tant que le titre n'est pas vendu, il s'agit uniquement d'une réévaluation comptable qui grève le compte de résultats. Les placements ont rapportés CHF 8 000.-- de moins que prévu. Dissolution de la provision pour

l'assainissement de la caisse de pension de l'Etat de Fribourg (CHF 21 780.--). A noter encore le prélèvement de CHF 107 360.-- sur la réserve de réévaluation. Ce prélèvement ne sera possible que sur les 10 ans qui suivent l'entrée en vigueur du nouveau modèle comptable harmonisé II.

Le compte de résultat présente un excédent de revenu de CHF 225 426.40 contre une perte budgétisée de CHF 62 560.-. Toutefois, ce résultat positif est dû principalement au prélèvement sur la réserve de réévaluation et grâce à des rentrées d'impôts uniques (prestations en capital, succession et rattrapage d'impôts sur les années antérieures).

M. Schmid demande pourquoi une provision avait été constituée pour la caisse de pension du personnel de l'Etat alors que nous n'avons pas de personnel affilié là-bas ? M. Berset précise qu'il s'agit de la part communale concernant les salaires du personnel enseignant ou celui des homes par exemple.

## 2.2 Présentation du compte des investissements

M. le Syndic cite la liste des investissements

Bâtiment administratif, rénovation de la toiture	78 588.00
Bâtiment administratif, rénovation de la toiture, subvention cantonale	- 18 090.00
Aménagement routier, carrefour de la carrosserie facture finale	121 535.55
Aménagement routier, accès parcelle RF 163	16 770.00
Véhicule de l'édilité	78 328.00
Dépassement de budget de CHF 8 328.--, compensé par la reprise de l'ancien véhicule pour CHF 10 000.--	
Réfection conduite d'eau potable, secteur Rte des Etangs	50 000.00
Mise en séparatif eaux usées, secteur Rte des Etangs	188 670.75
Mise en séparatif eaux usées, secteur de la carrosserie facture finale	97 273.30
Dépassement de budget de CHF 22 750.--, au total 422 750.-- au lieu de CHF 400 000.--. Il est à remarquer que le projet comportait également un volet aménagement routier et que celui-ci est en dessous du budget. Le budget total est respecté, toutefois la répartition des charges entre les eaux usées et l'aménagement routier est quelque peu différente de ce qui avait été prévu.	
Cimetière, columbarium et aménagement divers	6 582.75
Dépassement de budget de CHF 8 372.80, au total CHF 20 372.80 au lieu de CHF 12 000.--. Il a été remarqué que les portes fermant les casiers où sont déposées les urnes n'avaient pas été intégrées au budget bien qu'indispensables.	
Renouvellement du plan d'aménagement local	2 063.00
<b>Total (investissement net)</b>	<b>621 721.35</b>

M. Rudaz demande où est située la parcelle RF 163 ? M. Berset lui précise la localisation. M. Rudaz s'étonne alors du montant investi car le goudron a été posé sur seulement 2 m<sup>2</sup>. M. Berset lui apporte les précisions suivantes : les coûts portent sur le goudronnage (environ 70 m<sup>2</sup>), le talus a été réaménagé et il y a encore les frais pour la constitution de la demande de permis de construire et pour la mise à l'enquête publique.

## 2.3 Rapport de l'organe de révision

Le rapport n'est pas lu. En résumé, M. Vésey, réviseur auprès de GEFID SA, recommande d'approuver les comptes 2022.

## 2.4 Rapport de la commission financière

M. Brodard, Président, relate que les membres de la commission ont pris part à la remise du rapport de révision. La commission financière recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes 2022 tels que présentés.

## 2.5 Vote final sur le compte de résultat

Acceptez-vous le compte de résultat présentant un excédent de revenu de CHF 225 426.40 ?

Pour à l'unanimité

Contre -

Abstention -

## 2.6 Vote final sur le compte des investissements

Acceptez-vous le dépassement de CHF 39 450.80.-- pour les eaux usées du secteur de la carrosserie, pour l'aménagement du cimetière et pour l'achat d'un véhicule pour l'édilité ?

Pour à l'unanimité

Contre -

Abstention -

Acceptez-vous le compte des investissements avec un total de charge de CHF 621 721.35 ?

Pour à l'unanimité

Contre -

Abstention -

## Récapitulation pour information des investissements en cours ou terminés

Compte	Descriptif	Date approbation	Montant	Dépenses cumulée jusqu'au 31.12.2021	Dépenses 2022	Recette 2022	Total	Solde au 31.12.2022	Date de fin
0290.5040.00	Bâtiment administratif, rénovation toiture	25.01.2021	90 000.00	2 898.20	78 588.00	18 090.00	63 396.20	26 603.80	31.12.2022
2170.5620.00	Ecole d'Ependes - mise en conformité selon l'ECAB, ventilation combles et sécurité	25.01.2021	36 000.00	4 074.55	0.00	0.00	4 074.55	31 925.45	
3420.5030.00	Aménagement d'une place de pique-nique	23.05.2022	60 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	60 000.00	
6150.5010.00	Carrefour carrosserie	17.12.2018	282 000.00	118 874.30	121 535.55	0.00	240 409.85	41 590.15	31.12.2022
6150.5010.01	Chemin accès RF 163	28.09.2020	19 000.00	1 669.55	16 770.00	0.00	18 439.55	560.45	
6150.5060.00	Véhicule édilité	19.04.2021	70 000.00	0.00	78 328.00	0.00	78 328.00	-8 328.00	31.12.2022
7101.5031.00	Adduction d'eau secteur imp. des Ecureuils	23.05.2022	230 000.00	0.00	50 000.00	0.00	50 000.00	180 000.00	
7201.5032.00	Constructions de canalisations, secteur Rte des Etangs	25.01.2021 / 23.05.2022	1 220 000.00	65 565.70	188 670.75	0.00	254 236.45	965 763.55	
7201.5032.01	Constructions de canalisations, secteur carrosserie	2018	400 000.00	325 476.70	97 273.30	0.00	422 750.00	-22 750.00	31.12.2022
7710.5620.00	Columbarium et aménagements divers	25.01.2021	12 000.00	13 790.05	6 582.75	0.00	20 372.80	-8 372.80	31.12.2022
7900.5290.00	Renouvellement du Plan d'aménagement local	20.12.2021 / 23.12.2022	10 000.00	0.00	2 063.00	0.00	2 063.00	7 937.00	
<b>Totaux</b>			<b>2 429 000.00</b>	<b>532 349.05</b>	<b>639 811.35</b>	<b>18 090.00</b>	<b>1 154 070.40</b>	<b>1 274 929.60</b>	

## Pour mémoire, liste des autres investissements déjà approuvés

0290.5040.01	Réaménagement place d'entrée bâtiment admin.	19.02.2022	9 500.00	0.00	0.00	0.00	0.00	9 500.00	
0290.5040.02	Panneaux photovoltaïques, bâtiment admin.	19.02.2022	30 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	30 000.00	
0290.5060.02	Stores pour le bâtiment admin.	19.02.2022	7 200.00	0.00	0.00	0.00	0.00	7 200.00	
3420.5030.00	Place de jeux (3 jeux peints au sol)	19.02.2022	5 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5 000.00	
3420.5030.01	Mise aux normes place de jeux	19.02.2022	8 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	8 000.00	
6150.5010.03	Aménagement routier Rte des Etangs	19.02.2022	110 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	110 000.00	
6150.5011.00	Assainissement de l'éclairage public	19.02.2022	65 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	65 000.00	
<b>Totaux</b>			<b>234 700.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>234 700.00</b>	

## 2.7 Rapport de gestion du Conseil communal

Le rapport est annexé au présent PV.

Il s'agit du premier rapport de gestion du Conseil communal. Le rapport doit être présenté 1 fois par année en même temps que les comptes. Il s'agit d'une information ; l'assemblée n'est pas amenée à

l'approuver. M. Berset résume les principaux points du rapport de gestion à l'assemblée et précise que le rapport est également disponible sur le site internet.

M. Schmid estime que la présentation des investissements en cours est une bonne chose. Il suggère de faire un tableau similaire avec les engagements hors bilan. Il aimerait également que le bilan indique le prix des terrains. M. Berset lui répond que la liste des engagements hors bilan est disponible dans l'annexe aux comptes. Le prix des terrains a été fixé comme suit : CHF 3.01/m<sup>2</sup> (prix licite) pour les terres agricoles et CHF 350.--/m<sup>2</sup> pour les terrains à bâtir.

### 3. Budget des investissements 2023 - demande de crédit

#### 3.1 Acquisition d'un défibrillateur externe semi-automatique

En cas d'arrêt cardiaque, il faut réagir vite et l'aide d'un défibrillateur externe augmente considérablement les chances de survie et diminue le risque de séquelles graves. C'est pourquoi, le Conseil communal vous propose d'acquérir un défibrillateur externe semi-automatique. Il sera disponible dans un coffret, à l'extérieur du bâtiment communal afin que tout le monde puisse en disposer en cas de besoin et une démonstration s'adressant à toute la population sera mise sur pied. Cette acquisition permettra également de répondre aux dernières exigences cantonales en matière de protection de la population.

Prix d'achat CHF 3 500.--. Coût de l'amortissement annuel (10%) : CHF 350.--.

Le financement de l'investissement est assuré par la caisse communale.

Pas de question de la part de l'assemblée.

#### 3.2 Préavis de la commission financière

M. Brodard rapporte un préavis positif de la part de la commission.

#### 3.3 Vote sur l'acquisition d'un défibrillateur

Acceptez-vous l'investissement additionnel de CHF 3 500.-- pour l'achat d'un défibrillateur ?		
<b>Pour à l'unanimité</b>	Contre -	Abstention -

### 4. Election d'un/e membre pour la commission des naturalisations

Mme Vitali ayant quitté ses fonctions à fin mars, il manque un membre pour la commission des naturalisations. Le Conseil communal vous propose d'élire Mme Rachel Clément, domiciliée à la Route du Rionbotset.

Y-a-t-il d'autre candidature ? Personne ne s'annonce.

Le nombre de candidat étant égal au nombre de poste à repourvoir, Mme Clément est élue tacitement → applaudissements

### ~~5. Modification des statuts de l'association du cycle d'orientation (CO) de la Sarine campagne et du Haut-Lac français.~~

Ce point a été biffé du tractanda, voir page no 1.

## 6. Divers / Informations

Présentation des activités de l'association le Mouret Solidaire par Mme Buvary. Il s'agit d'une association de bénévoles, qui est disponible pour tout le monde, par exemple en cas d'incapacité de se déplacer ou de préparer des repas. Pour les seniors, l'association propose que des bénévoles viennent tenir compagnie ou différents jeux afin de sortir de l'isolement par exemple. N'hésitez pas les appeler en cas de besoin !

Mme Buvary rappelle qu'un marché - organisé par le comité Senior+ - se déroule tous les vendredis matin sur la place de parc de la Croix-Blanche. On y trouve des fruits et légumes, du miel, des épices etc...

La journée des aînés se déroulera le 16 juillet 2023, au Mouret. Invitation cordiale à tous les seniors.

M. Berset présente l'application ISarine. Il s'agit d'un instrument d'information créé par l'Association régionale de la Sarine et mise à disposition de toutes les communes. Toutes sortes d'informations peuvent y être publiées comme par exemple une rupture d'une canalisation d'eau potable ou la fermeture d'une route.

M. Berset informe l'assemblée que suite à la mise à l'enquête du couvert à pique-nique près de la place de jeux, plusieurs oppositions ont été déposées. La séance de conciliation n'a pas débouché sur une solution satisfaisante aussi bien pour les opposants que pour le Conseil communal. C'est pourquoi, il a décidé d'abandonner ce projet voté dans le cadre de l'utilisation du legs de Mme Pohl. A ce sujet, Mme Catherine Kolly informe l'assemblée de la mise sur pied d'un groupe de réflexion, composé de différents citoyens, qui sera chargé d'analyser les idées reçues et de proposer des projets concrets à mettre en œuvre.

M. William Schornoz demande comment faire pour être intégré au groupe ? Il suffit de s'annoncer auprès de Mme C. Kolly.

Aucune autre demande d'intervention de la part de l'assemblée.

En guise de conclusion, M. le Syndic remercie toutes les personnes qui œuvrent au bon fonctionnement de la commune : à savoir tout le personnel ainsi que les membres des commissions et ceux du Conseil communal. Il invite les personnes présentes à rester pour partager le verre de l'amitié ainsi qu'une agape.

L'Assemblée se termine à 20h40.

Le Syndic, Nicolas Berset

La secrétaire, Valérie Kolly

Annexe au PV de l'assemblée du 12 juin 2023 - Rapport de gestion du Conseil communal ci-dessous



# Rapport de gestion

ANNEE 2022

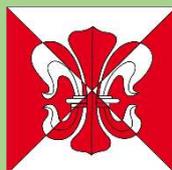
---

21 JUIN 2023

---

**COMMUNE DE FERPICLOZ**

Nicolas Berset, Syndic



# Tables des matières

<b>Tables des matières.....</b>	<b>10</b>
<b>A) Avant-propos.....</b>	<b>11</b>
<b>B) Conseil communal et dicastères.....</b>	<b>11</b>
<b>C) Administration.....</b>	<b>12</b>
<b>D) Finances.....</b>	<b>13</b>
<b>E) Cimetière.....</b>	<b>17</b>
<b>F) Feu.....</b>	<b>17</b>
<b>G) Bâtiments.....</b>	<b>17</b>
<b>H) Route et édilité.....</b>	<b>18</b>
<b>I) Commission Senior +.....</b>	<b>18</b>
<b>J) Affaires sociales.....</b>	<b>19</b>
<b>K) Service officiel des curatelles de la Haute-Sarine.....</b>	<b>20</b>
<b>L) Crèche.....</b>	<b>20</b>
<b>M) Forêt.....</b>	<b>22</b>
<b>N) Commission de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie.....</b>	<b>22</b>
<b>O) Commission de naturalisation.....</b>	<b>23</b>
<b>P) Ecole et AES.....</b>	<b>23</b>
<b>Q) Contrôle de l'habitant.....</b>	<b>23</b>

## A) Avant-propos

Il s'agit du premier rapport de gestion annuel du Conseil communal, conformément à l'art. 19 de la Loi sur les finances communales (LFCo). Les années suivantes ce rapport sera plus complet. Ce rapport est présenté chaque année à l'assemblée communale, en même temps que les comptes, comme outil d'information pour faire état des principales activités et des évolutions importantes durant l'année écoulée.

## B) Conseil communal et dicastères

### Composition du conseil communal au 31.12.2022

Nicolas Berset Syndic	Administration Finances Service du feu Cimetière
Roland Oesch Vice-Syndic	Constructions Routes Urbanisme Bâtiments
Sybille Buvary	Affaires sociales Santé publique
Alain Pillonel	Adduction d'eau Eaux usées Déchetterie Forêts Agriculture

Sophie Vitali	Ecoles Culture Sport
---------------	----------------------------

Suite à la démission de Monsieur Ludovic Menoud pour des raisons personnelles au 30 septembre 2022, le conseil communal a convoqué le corps électoral de Ferpicloz pour une élection complémentaire le dimanche 25 septembre. Une seule liste a été déposée dans les délais, Monsieur Roland Oesch a été élu le 22 août 2022. Le conseil s'est reconstitué partiellement le 3 octobre 2022.

Le conseil communal a siégé à 42 reprises et a convoqué 2 assemblées en 2022.

Voici les statistiques des présences aux séances ordinaires du Conseil communal pour 2022 :

- 64,30 % des séances tous les membres étaient présents
- 30,95 % des séances il manquait 1 conseiller/ère
- 4,75 % des séances il manquait 2 conseillers/ères

## C) Administration

### Personnel communal – situation au 31 décembre 2022

#### Personnel administratif

Valérie Kolly finances	60 %	Secrétaire communal et administratrice des
---------------------------	------	--

Martine Hayoz	A l'heure	Remplaçante administrative
---------------	-----------	----------------------------

#### Personnel du service technique

Laurent Tinguely	25 %	Employé d'édilité
------------------	------	-------------------

Anna Mattei	A l'heure	Concierge
-------------	-----------	-----------

Gennaro Donzetti	A l'heure	Surveillant déchetterie
------------------	-----------	-------------------------

Emiliano Rattazzi	A l'heure	Surveillant déchetterie
-------------------	-----------	-------------------------

Nicolas Vitali	A l'heure	Surveillant déchetterie
----------------	-----------	-------------------------

Le conseil communal remercie toutes ces personnes pour leur engagement et leur collaboration tout au long de l'année.

#### Rencontre de Madame la Préfète avec le Conseil communal

Madame Lise-Marie Graden, Préfète de la Sarine depuis le 1er janvier 2022, s'est engagée au moment de son élection à rendre visite à tous les Conseils communaux des 26 communes du district de la Sarine. Sa visite à Ferpicloz 2022 lui a permis de présenter aux exécutifs communaux le fonctionnement interne de la Préfecture et sa vision pour le développement du district. En retour, cela a été l'occasion pour les élus-es communaux de présenter les défis actuels et faire état de nos attentes ou besoins. Nous avons pu exposer nos différentes problématiques en lien avec la préfecture ainsi que connaître sa position sur les fusions de commune. Cette rencontre a été très enrichissante et nous a permis d'obtenir certaines réponses indispensables à la bonne marche de la commune. Madame la Préfète a souhaité renforcer la vue d'ensemble des communes en mettant sur pied une conférence des Syndiques et Syndics de la Sarine qui siègera pour la première fois en 2023.

## D) Finances

#### Commission financière

La commission financière est composée des personnes suivantes : Alain Brodard (président), Jessica Pereira, Pascale Schorderet, William Schornoz, Jacques Spicher

La commission financière a rencontré le conseil à deux reprises en 2022. La première a eu lieu le lundi 5 mai 2022 en présence de Monsieur Vésy, notre réviseur et du conseil. Cette séance permet à la commission de poser toutes les questions relatives aux comptes 2021 et ainsi d'émettre un préavis sur les comptes à présenter à l'assemblée communale. La deuxième rencontre a eu lieu le lundi 28 novembre. Elle a permis à la commission d'avoir toutes les informations nécessaires pour leur préavis sur le budget 2023.

## Compte de résultat 2022

Les comptes de l'année 2022 peuvent être pudiquement qualifiés de bons. Le budget prévoyait une perte de 62'140 francs, cependant l'exercice boucle avec un bénéfice de 225'426.40 francs.

Cependant, avec le passage à MCH2 en 2021, il est important de relativiser ce résultat.

Effectivement, ledit passage à cette nouvelle méthode comptable nous a obligé à revoir la valorisation du patrimoine de la commune ce qui a tendance pour une partie à embellir le résultat. La réserve de réévaluation est à amortir sur 10 ans, ce qui représente un revenu extraordinaire de 106'717,40 francs par an.

Une autre partie de ce résultat provient de la dissolution de la provision pour la caisse de pension de l'Etat de Fribourg pour un montant de 21'780 francs. En 2022, nous avons également reçu des impôts uniques sur les successions de plus de 73'000 francs.

Le solde final découle également d'une gestion rigoureuse des charges de chaque dicastère.

Nous soulignons également que certaines charges liées et indépendantes de notre gestion ont aussi été moins élevées que budgétisées.

Compte de résultats	Compte 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
	Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	190 704.30	8'067.10	206 880.00	1 400.00	181 958.43	616.00
SOLDE		182 637.20		205 480.00		181 342.43
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	38 251.90	5'163.35	27 460.00	6 700.00	24 805.60	5'345.90
SOLDE		33 088.55		20 760.00		19 459.70
2 FORMATION	383 054.30	340.00	386 460.00		382 758.85	240.00
SOLDE		382 714.30		386 460.00		382 518.85
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	14 221.50		21 740.00		13 564.45	
SOLDE		14 221.50		21 740.00		13 564.45
4 SANTÉ	106 616.60	1'013.80	111 190.00	2 700.00	108 085.65	2'102.50
SOLDE		105 602.80		108 490.00		105 983.15
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	115 100.57	581.30	145 280.00	600.00	133 400.34	586.90
SOLDE		114 519.27		144 680.00		132 813.44
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	140 295.05	10'538.30	126 390.00	2 000.00	134 869.91	554.90
SOLDE		129 756.75		124 390.00		134 315.01
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET	149 230.30	120'543.75	160 320.00	121 610.00	151 456.25	63'933.25
SOLDE		28 686.55		38 710.00		87 523.00
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	4 599.15		4 610.00		5 254.90	
SOLDE		4 599.15		4 610.00		5 254.90
9 FINANCES ET IMPÔTS	203 155.92	1 424 408.39	65'410	1 058 590.00	197'572.95	1 260 347.88
SOLDE	1 221 252.47		993 180.00		999 052.24	
<b>Total charges et produits</b>	<b>1 345 229.59</b>	<b>1 570 655.99</b>	<b>1 255 740.00</b>	<b>1 193 600.00</b>	<b>1 333 727.33</b>	<b>1 270 004.64</b>
<b>Excédent de dépenses</b>				<b>62 140.00</b>		<b>63 722.69</b>
<b>Excédent de revenus</b>	<b>225 426.40</b>					
<b>Total</b>	<b>1 570 655.99</b>	<b>1 570 655.99</b>	<b>1 255 740</b>	<b>1 255 740</b>	<b>1 333 727.33</b>	<b>1 333 727.33</b>

## Compte de résultat à 3 niveaux

	Compte 2022	Budget 2022	Compte 2021
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'142'536.72</b>	<b>1'237'240</b>	<b>1'250'666.43</b>
30 charges de personnel	175'384.10	178'350	184'883.50
31 charges des biens et services et autres charges d'exploitation	198'812.65	257'530	237'338.84
33 amortissements du patrimoine administratif	123'580.80	87'460	83'456.20
35 attributions aux fonds et financements spéciaux	12'404.55	0	0.00
36 charges de transferts	632'354.62	713'900	744'987.89
37 subventions à redistribuer	0.00	0	0.00
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1'391'070.45</b>	<b>912'160</b>	<b>1'025'912.20</b>
40 revenus fiscaux	1'207'598.20	738'770	906'502.80
41 revenus régaliars et de concessions	0.00	0	0.00
42 taxes	122'361.85	129'350	56'492.85
43 revenus divers	0.00	0	0.00
45 prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	6'661.85	0	1'682.10
46 revenus de transferts	54'448.55	44'040	61'234.45
47 subventions à redistribuer	0.00	0	0.00
<b>RÉSULTATS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	<b>248'533.73</b>	<b>-325'080</b>	<b>-224'754.23</b>
34 charges financières	202'692.87	18'500	83'060.90
44 revenus financiers	72'867.74	81'440	137'458.84
<b>RÉSULTATS PROVENANT DES FINANCEMENTS</b>	<b>-129'825.13</b>	<b>62'940</b>	<b>54'397.94</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>118'708.60</b>	<b>-262'140</b>	<b>-170'356.29</b>
38 charges extraordinaires	0.00	0	0.00
48 revenus extraordinaires	106'717.80	200'000	106'633.60
<b>RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>106'717.80</b>	<b>200'000</b>	<b>106'633.60</b>
<b>RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS</b>	<b>225'426.40</b>	<b>-62'140</b>	<b>-63'722.69</b>
<b>Pour information</b>			
39 imputations internes - charges	0.00	0	0.00
49 imputations internes - revenus	0.00	0	0.00

## Compte des investissements 2022

Bâtiment administratif, rénovation de la toiture	78 588.00
Bâtiment administratif, rénovation de la toiture, subvention cantonale	- 18 090.00
Aménagement routier, carrefour de la carrosserie facture finale	121 535.55
Aménagement routier, accès parcelle RF 163	16 770.00
Véhicule de l'édilité	78 328.00
<i>Dépassement de budget de CHF 8 328.--, compensé par la reprise de l'ancien véhicule pour CHF 10 000.--</i>	
Réfection conduite d'eau potable, secteur Rte des Etangs	50 000.00
Mise en séparatif eaux usées, secteur Rte des Etangs	188 670.75
Mise en séparatif eaux usées, secteur de la carrosserie facture finale	97 273.30
<i>Dépassement de budget de CHF 22 750.--, au total 422 750.-- au lieu de CHF 400 000.--</i>	
Cimetière, columbarium et aménagement divers	6 582.75
<i>Dépassement de budget de CHF 8 372.80, au total CHF 20 372.80 au lieu de CHF 12 000.--</i>	
Renouvellement du plan d'aménagement local	2 063.00
<b>Total (investissement net)</b>	<b>621 721.35</b>

## Récapitulation des investissements

Investissements									
Compte	Descriptif	Date approbation	Montant	Dépenses cumulée jusqu'au 31.12.2021	Dépenses 2022	Recette 2022	Total	Solde au 31.12.2022	Date de fin
0290.5040.00	Bâtiment administratif, rénovation toiture	25.01.2021	90 000.00	2 898.20	78 588.00	18 090.00	63 396.20	26 603.80	31.12.2022
2170.5620.00	Ecole d'Ependes - mise en conformité selon l'ECAB, ventilation combles et sécurité	25.01.2021	36 000.00	4 074.55	0.00	0.00	4 074.55	31 925.45	
3420.5030.00	Aménagement d'une place de pique-nique	23.05.2022	60 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	60 000.00	
6150.5010.00	Carrefour carrosserie	17.12.2018	282 000.00	118 874.30	121 535.55	0.00	240 409.85	41 590.15	31.12.2022
6150.5010.01	Chemin accès RF 163	28.09.2020	19 000.00	1 669.55	16 770.00	0.00	18 439.55	560.45	
6150.5060.00	Véhicule édilité	19.04.2021	70 000.00	0.00	78 328.00	0.00	78 328.00	-8 328.00	31.12.2022
7101.5031.00	Adduction d'eau secteur Imp. des Ecureuils	23.05.2022	230 000.00	0.00	50 000.00	0.00	50 000.00	180 000.00	
7201.5032.00	Constructions de canalisations, secteur Rte des Etangs	25.01.2021 / 23.05.2022	1 220 000.00	65 565.70	188 670.75	0.00	254 236.45	965 763.55	
7201.5032.01	Constructions de canalisations, secteur carrosserie	2018	400 000.00	325 476.70	97 273.30	0.00	422 750.00	-22 750.00	31.12.2022
7710.5620.00	Columbarium et aménagements divers	25.01.2021	12 000.00	13 790.05	6 582.75	0.00	20 372.80	-8 372.80	31.12.2022
7900.5290.00	Renouvellement du Plan d'aménagement local	20.12.2021 / 23.12.2022	10 000.00	0.00	2 063.00	0.00	2 063.00	7 937.00	
<b>Totaux</b>			<b>2 429 000.00</b>	<b>532 349.05</b>	<b>639 811.35</b>	<b>18 090.00</b>	<b>1 154 070.40</b>	<b>1 274 929.60</b>	
Pour mémoire, l'assemblée du 19 décembre 2022 a autorisé les investissements suivants :									
0290.5040.01	Réaménagement place d'entrée bâtiment admin.	19.02.2022	9 500.00	0.00	0.00	0.00	0.00	9 500.00	
0290.5040.02	Panneaux photovoltaïques, bâtiment admin.	19.02.2022	30 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	30 000.00	
0290.5060.02	Stores pour le bâtiment admin.	19.02.2022	7 200.00	0.00	0.00	0.00	0.00	7 200.00	
3420.5030.00	Place de jeux (3 jeux peints au sol)	19.02.2022	5 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5 000.00	
3420.5030.01	Mise aux normes place de jeux	19.02.2022	8 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	8 000.00	
6150.5010.03	Aménagement routier Rte des Etangs	19.02.2022	110 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	110 000.00	
6150.5011.00	Assainissement de l'éclairage public	19.02.2022	65 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	65 000.00	
<b>Totaux</b>			<b>234 700.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>234 700.00</b>	

## E) Cimetière

### Commission du cimetière

La commission du cimetière au 31.12.2002

Alexis Clément président

Nicolas Berset

Alexandre Cotting

Jean-Marc Clément

En 2022, les derniers travaux concernant le colombarium et le jardin des souvenirs ont été terminés. La convention du cimetière avec la commune de Bois d'Amont a été mise à jour. Notre nouveau règlement du cimetière a été adopté par l'assemblée communale du 23 mai 2022 et est entré en vigueur en 2022.

## F) Feu

La taxe non-pompier annuelle est de CHF 100.- par personne ou par couple. Les exemptions sont décrites dans le règlement communal du feu.

En 2022, le service du feu était assuré pour la dernière année par le CSME. Au 1er janvier 2023, le nouveau Corps de sapeurs-pompiers CSPi Haute-Sarine regroupe le CSPi Petite-Sarine et le Corps des sapeurs-pompiers Le Mouret et environs (CSME) suite à la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la défense incendie.

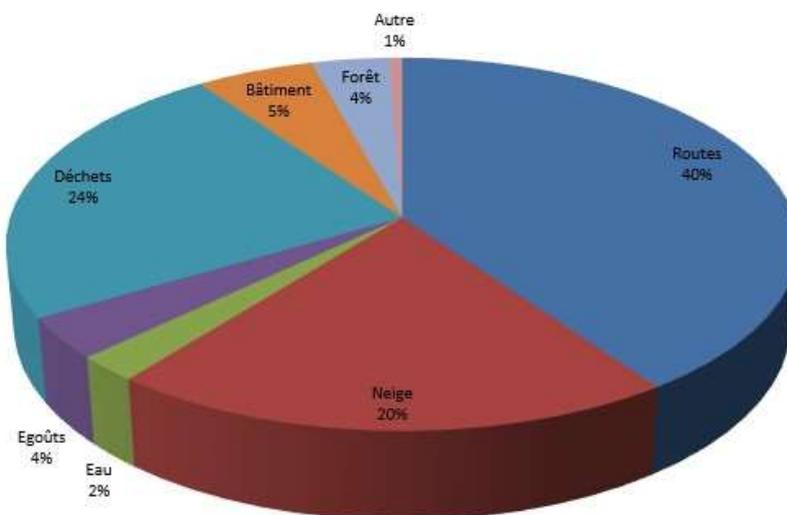
## G) Bâtiments

L'entretien du bâtiment de l'administration communale et de ces extérieurs ont nécessité environ 91,25 heures en 2022.

En 2022, la rénovation complète de la toiture a été effectuée. L'isolation du toit a également été remplacée et améliorée.

## H) Route et édilité

Voici la répartition des heures de Monsieur Laurent Tinguely en 2022.



## I) Commission Senior +

Notre commune s'est unie avec la commune de Le Mouret pour établir un concept senior+ et collaborer à la mise en place des mesures pour les seniors. Dans ce contexte, une commission intercommunale a été créée.

### Commune Le Mouret

- M. Michael Vogt (Président)
- Mme Corinne Jungo
- Mme Eliane Wicht
- Mme Elsbeth Baciù
- M. Philippe Nagel
- Mme Danièle Murith
- M. Arthur Wirz

### Commune Ferpicloz

Mme Sybille Buvary  
Mme Christiane Oesch

La commission s'est réunie à 9 reprises en 2022. Elle a également organisé pour la première fois pour les deux communes un repas des aînés en été, le 17 juillet à la halle polyvalente du Mouret. Vu le succès de cette journée, l'opération sera reconduite en 2023.

La commission senior+ a également mis sur pied un marché alimentaire qui a lieu chaque vendredi matin de 7h00 à 12h00.

## J) Affaires sociales

### Service social de la Haute-Sarine - 2022 en chiffres

Durant l'année 2022, le personnel du SSHS (Service Social de la Haute-Sarine) et les membres de la Commission sociale œuvrant pour l'entente intercommunale de la Haute-Sarine ont traité 70 dossiers répartis comme suit :

37 nouvelles situations se sont annoncées au SSHS :

- 18 demandes ont abouti à une aide financière
- 14 demandes ont abouti à une aide administrative et personnelle ou à une orientation
- 5 demandes ont été classées sans suite

33 dossiers déjà ouverts ont continué à être suivis :

- 22 dossiers pour une aide matérielle
- 11 dossiers pour une aide administrative et personnelle

L'année 2022 a été marquée par une augmentation des demandes des citoyens liées à un besoin de conseils et d'orientation voire même d'un soutien de longue durée dans les démarches administratives.

Le Service social de la Haute-Sarine a suivi au total durant l'année 2022 40 situations d'aide matérielle.

Fin de droit, chômage	8 situations
Maladies, accidents, hospitalisations	5 situations
AVS, AI, PC	9 situations
Famille monoparentale	0 situation
Revenus insuffisants	14 situations
Toxicomanie, alcoolisme	3 situations
Détention	0 situation
Placement	1 situation

Demandes de remboursement

Une procédure de remboursement est en cours tout au long de l'année. Les nouvelles demandes sont lancées deux fois par année.

Ainsi, en 2022, nous avons suivi 87 dossiers de demandes de remboursement :

- 6 personnes ont remboursé entièrement leur dette
- 48 personnes remboursent régulièrement leur dette mensuellement
- 27 dossiers sont en suspens et attendent d'être relancés, leur situation financière ne s'étant pas améliorée depuis le versement de la dernière aide sociale • 6 personnes n'ont donné aucune suite à nos courriers
- Aucune réquisition de poursuites engagée

La somme totale des remboursements privés perçus durant l'année 2022 s'élève à plus de Fr. 31'672.00.

Notre service, à son échelle locale, s'engage dans la lutte contre le non-recours à plusieurs niveaux. Un ordinateur a été installé afin de faciliter l'accès au numérique aux usager-ères du service ne possédant pas, pour des raisons de coût, de matériel informatique. Cela permet d'effectuer des démarches administratives et professionnelles en ligne et si besoin avec le soutien des assistantes sociales. Ce poste en libre accès permet de minimiser l'obstacle que représente le numérique pour les personnes précarisées.

Le personnel du SSHS avec le soutien de la Commission sociale a débuté une formation sur la rédaction en langage FALC (Facile à Lire et Facile à Comprendre) et en langage clair. Ainsi, les documents utilisés au sein du service vont progressivement être traduits afin de faciliter leur compréhension.

## K) Service officiel des curatelles de la Haute-Sarine

Service officiel des curatelles de la Haute-Sarine Le Service officiel des curatelles de la Haute-Sarine, qui regroupe les communes de Marly, Pierrafortscha, Bois-d'Amont, Ferpicloz, Villarsel-sur-Marly, Le Mouret et Treyvaux, a traité en 2022 plus de 240 dossiers.

La situation au niveau du personnel au 30 juin 2022 était de 360 % équivalents plein-temps (EPT) en curatelles et 330 % EPT en administratif. Pour donner suite à la complexité des dossiers et l'augmentation des dossiers, le comité a décidé d'augmenter le pourcentage EPT de 70 % pour les curatelles et de 70 % en administratif.

## L) Crèche

### Crèche Capucine - Résumé des activités de l'Association

- Nouvelle responsable pédagogique
- Etude de modification de mise à niveau des subventions communales

- Ouverture d'un deuxième site à Treyvaux au 1er novembre 2022
- 11 places supplémentaires
  - 4 bébés
  - 7 grands
  - 3,5 EPT
- Mise à jour du règlement d'application
- Mise en place d'un règlement des finances (RFin)
- Mise à jour du règlement de portée générale
- Formation au label APEPO
- Internalisation de la comptabilité

Personnel au 31.12.2022

## Personnel au 31.12.2022

### • Liste du personnel

Direction		
Marie-Claude Roulin	75%	Resp. pédagogique
Landry Dévaud	40%	Resp. administratif

Educatrices		
Cloé Barbey	100%	Educatrice
Malica Pemet	80%	Educatrice
Caroline Veste	80%	Educatrice
Cindy Pasquier	70%	Educatrice
Elodie Waeber	100%	Educatrice
Katia Capeder	40%	Educatrice
Vanessa Rosinha Velho	55%	Auxiliaire
Myriam Petite	40%	Auxiliaire
Sandra Vallélian	30%	Auxiliaire
Salvatrice Romano	100%	Auxiliaire

Apprenties et stagiaire		
Sevda Tor	80%	Apprentie 3ème année
Luana Margarida Mota	60%	1ère année
Sophie Kraus	100%	1 an

+ Mme Publica pour le ménage à 30%

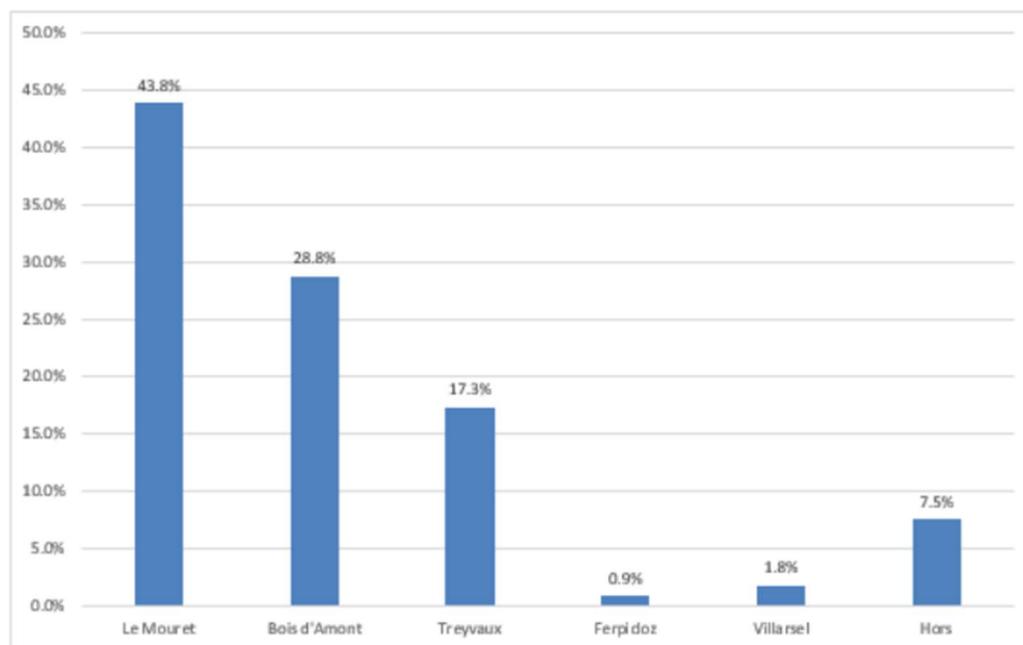
→ Equivalent EPT 10.5 (+60% par rapport à 2022)

2 remplaçantes diplômées  
5 remplaçantes auxiliaires

## Fréquentation par commune – 2022



### Statistiques - Fréquentation par commune



## M) Forêt

La Commune de Ferpicloz est recouverte de forêts sur un peu plus de 14 hectares dans la forêt du Bois d'Amont. Ces forêts sont gérées par Forêts-Sarine ; notre secteur no 4 est sous la responsabilité de Monsieur Yvan Gendre. Une visite annuelle de la forêt a lieu en automne. Rien à signaler de spécial.

## N) Commission de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie

Voici la composition de la Commission de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie : Jean-Pierre Righetti, Roland Oesch, Alain Gehringer, Martine Macheret et Jérôme Mauron.

Notre PAL étant toujours en attente des retours des différents services de l'Etat, aucune séance de la commission n'a eu lieu en 2022.

## O) Commission de naturalisation

La commission se compose de : Valérie Clerc, Catherine Kolly, Christiane Oesch, Chantale Spicher et Sophie Vitali

En 2022, aucun dossier de demande de naturalisation n'est parvenu à la commune pour préavis. La commission ne s'est donc pas rencontrée.

## P) Ecole et AES

Notre commune fait partie du cercle scolaire Bois-d'Amont – Ferpicloz. Deux commissions se rencontrent environ une fois par mois pour tout ce qui touche au cercle scolaire et à l'AES.

### Commission intercommunale scolaire

Patricia Dousse (présidente), Sophie Vitali et Nadia Gumy (responsable d'établissement)

### Commission de l'AES

Patricia Dousse (présidente), Sophie Vitali et Nathalie Riser (responsable AES)

Grâce à une fréquentation en hausse de l'AES pendant les repas de midi, une solution pour accueillir plus d'enfants a été trouvée pour la rentrée 2022-2023. Depuis le mois d'août, les enfants vont manger dans la salle 2 de la halle polyvalente à Ependes. L'AES peut ainsi accueillir 36 enfants pour les repas au lieu de 24.

## Q) Contrôle de l'habitant

### Statistiques 2022

Arrivées	20
Départs	14
Naissance	1
Décès	2

Population au 31.12.2022	264
Population féminine	133
Population masculine	131
Population suisse	224
Population étrangère	40